



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 22 février 2018

**5 Place du Parc
 61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
 DÉPARTEMENT
 DE L'ORNE**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués, sous la présidence de Monsieur SELLIER, se sont réunis en session ordinaire.

NOMBRE DE MEMBRES

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

En EXERCICE	59
PRESENTS	53
VOTANTS	58

CONVOCAATION

Datée	du 16/02/18
Affichée	le 16/02/18

OBJET

Election du 1^{er} Vice-Président

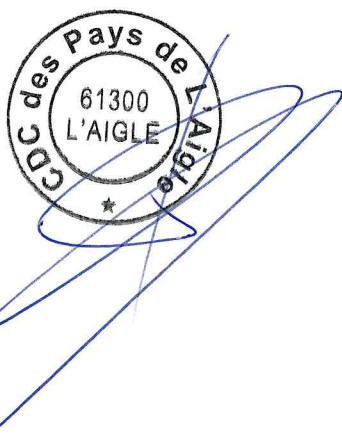
Étaient présents : Serge AMIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel BOULANGER, François BRIZARD, Joël BRUNET, François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Jacques COISPEL, Jean-Marie CORMIER, Philippe CROTEAU, Bernard DABIEL, Jacky DE TAEVERNIER, Serge DELAVALLÉE, Daniel DEULEY, Gilles FARAULT, Pascal GADEYNE, Fabrice GLORIA, Serge GODARD, Jean-Marie GOUSSIN, Claude GOUVERNEUR, Jean-Guy GRANDIN, Michel GUENOUX, Pascal GUEUGNON, Hervé HAREL, Elisabeth JOSSET, Jean-Pierre LAMBLA, André LAMONTAGNE, Bruno LANGEVIN, Monique LANGEVIN, Anne LARUELLE, Michel LE GLAUNEC, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Gérard LUBIN, Marie-Pierre MAHÉ, Daniel MARIE, Michel MAROT, Guy MARTEL, Marie-José MARTIN, Jean MILON, Dominique NETZER, Didier PITOU, Christophe POTTIER, Patrice RÉGLAIT, Charlene RENARD, Jean SELLIER, Pascal SUARD, Marie-Odile TAVERNIER, Philippe THOURET, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Jean-Marie VERCRUYSE.

Acte rendu exécutoire après publication le 27 février 2018

Pouvoirs : Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Louissette FOUCHÉ a donné pouvoir à Jean-Marie VERCRUYSE
 Jean-Baptiste GAGEZ a donné pouvoir à Marie-Pierre MAHÉ
 Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE
 Véronique LOUWAGIE a donné pouvoir à Philippe VAN HOORNE

Le Président,
 Jean SELLIER

Absent : Thierry PINOT



Monsieur le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder à l'élection d'un Vice-Président qui occupera le rang de 1^{er} Vice-Président.

Le Président rappelle que l'élection a lieu à scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est élu.

Mme Anne LARUELLE et M. Fabrice GLORIA sont désignés assesseurs.

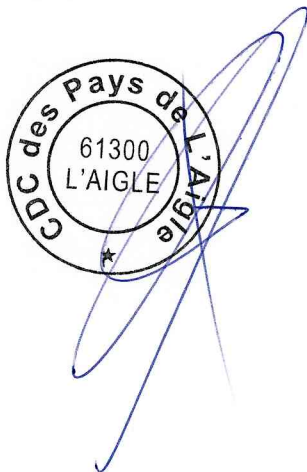
- Vu les articles L5211-2, L2122-4, L2122-7 et L2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 janvier 2017 fixant à 11 le nombre de Vice-Président,
- Considérant la vacance d'un siège de Vice-Président
- Considérant la détermination du rang de l'élection du Vice-Président,

Acte rendu exécutoire après publication le 27 février 2018

Il est procédé à l'élection, à bulletin secret, du 1^{er} Vice-Président.

Monsieur Philippe VAN-HOORNE est candidat.

Le Président,
Jean SELLIER



A l'issue de l'opération de dépouillement, Monsieur le Président communique aux membres du Conseil les résultats des votes.

Résultat du VOTE :	VOTANTS :	58
	Blancs ou nuls :	12
	Suffrages exprimés :	46
	Majorité absolue :	24

Ont obtenu :	M. Philippe VAN-HOORNE	45 voix
	M. Michel LE GLAUNEC	1 voix

Monsieur Philippe VAN-HOORNE, ayant obtenu la majorité des suffrages est élu 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.